



**COMITÉ DES USAGERS**  
DU CENTRE DE SANTÉ ET  
DE SERVICES SOCIAUX DE LAVAL

**Volume 3 Numéro 4, 15 mai 2021**

## **L'Infolettre des usagers des services de santé de LAVAL**

**L'Infolettre** est publiée par le Comité des usagers du Centre de santé et de services sociaux de Laval (CU CSSS Laval) le 15 de chaque mois, sauf en juillet et août.

L'Infolettre vise à informer nos abonnés des activités menées par le Comité des usagers, des événements et des conférences publiques organisées, de même qu'à fournir à nos lecteurs un aperçu de certains textes parus dans les médias.

L'Infolettre est acheminée à nos abonnés par courrier électronique.

L'équipe de l'Infolettre:

Pierre Lynch  
Lorraine Simard  
Lucie Fortin  
Ninon Joseph  
Yves Debien  
Michel Roberge  
Francine Wodarka  
Nicole Provost

**C'est quoi le Comité des usagers?** Les comités d'usagers ont été créés en vertu de l'article 209 de la [Loi sur les services de santé et les services sociaux](#). Ces comités sont composés essentiellement d'usagers élus par les usagers de l'établissement, ils doivent veiller à ce que les usagers soient traités dans le respect de leur dignité et en reconnaissance de leurs droits et libertés.

**Faites suivre l'Infolettre à vos parents et amis de Laval, ils pourront s'abonner [en cliquant ici](#).** De même, vous pouvez vous désabonner de l'Infolettre, [en cliquant ici](#)

Toutes les publications de l'Infolettre sont accessibles sur le site WEB du Comité des usagers du CSSS de Laval à l'adresse suivante: [www.cucssslaval.ca/pages-fr/infolettre-126](http://www.cucssslaval.ca/pages-fr/infolettre-126).

*Pour en savoir plus sur le Comité des usagers, [cliquez ici](#).*

# ÉDITORIAL

## POURQUOI SI PEU DE PARTICIPATION DES USAGERS AU SEIN DES COMITÉS D'USAGES ET DE RÉSIDENTS

Comme plusieurs de mes collègues, je m'implique depuis 2015 au sein du comité des usagers du CSSS de Laval et je constate qu'il est de plus en plus difficile de recruter des membres ou des bénévoles pour un comité d'usagers ou de résidents.

Cette tendance n'est pas nouvelle; le problème existe depuis plus de 20 ans et semble s'aggraver d'année en année.

On remarque de plus en plus un grand désintéressement de la population à cet effet, et ce à travers la province.

Au cours des vingt dernières années, la société a évolué. Le temps consacré au bénévolat a considérablement diminué. Les personnes retraitées et préretraitées qui représentaient la plus grande partie de la cohorte du bénévolat a modifié ses priorités et passent maintenant une grande partie de leurs temps libres à leurs propres loisirs, aux diverses activités avec leurs petits-enfants et membres de leur famille. S'il reste du temps libre, on envisage peut-être le bénévolat. Ce phénomène n'est pas seulement québécois, mais il est planétaire. C'est un trait caractéristique de la génération actuelle.

Pourtant, tous les citoyens ne cessent de mentionner que la santé est l'enjeu numéro 1 de notre société. On désire avoir un système de santé robuste, accessible rapidement et universellement. On désire obtenir les meilleurs soins que possible. On désire que nos droits en santé soient respectés.

Lorsque vous n'êtes pas satisfaits des services reçus, lorsque nos droits ne sont pas respectés, lorsque vous désirez des changements au système de santé actuel, vous vous adressez au comité des usagers ou de résidents.

S'il n'y a pas de bénévoles pour répondre à vos questions ou traiter vos demandes, à qui allez-vous vous adresser?

Si on désire des changements, il faut s'impliquer et participer à l'effort, car les choses ne se réalisent par elles-mêmes.

Je vous encourage donc à investir un peu de votre temps libre au service de vos concitoyens en vous joignant au comité des usagers du CSSS de Laval.

Le comité des usagers a besoin de vous. Alors, qu'attendez-vous?

---

Pierre Lynch  
Président, Comité des usagers du CSSS de Laval

# NOS CONFÉRENCES PUBLIQUES

[Cliquez ce lien pour télécharger la liste de nos conférences pour 2021](#)

## PROCHAINE CONFÉRENCE GRATUITE PAR TÉLÉCONFÉRENCE ZOOM

**MARDI, 8 juin 2021 à 19h00**

### Conférencier

Monsieur Denis Fortier, physiothérapeute



### Titre de la conférence

C'est normal à votre âge,  
Arguments musclés pour prendre sa santé en main

## INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR CETTE CONFÉRENCE

- Cette conférence sera disponible en ligne seulement par Vidéoconférence ZOOM.
- La vidéoconférence sera accessible à compter de 18 h 50.
- Aucune réservation n'est requise.
- **Pour accéder à cette vidéoconférence, veuillez cliquer sur le lien suivant:** [Lien ZOOM pour la conférence du 11 mai 2021 à 19h00](#)

## INSTRUCTIONS GÉNÉRALES POUR VISIOCONFÉRENCES ZOOM

- Pour accéder à une visioconférence, vous devez utiliser soit un ordinateur, une tablette ou un téléphone intelligent possédant une caméra et un microphone.
  - Vous ne pouvez pas accéder à cette conférence par appel téléphonique.
  - Si vous n'avez jamais accédé à l'application ZOOM sur votre appareil, l'application vous demandera de télécharger une interface sur votre appareil pour vous permettre d'accéder à
-

ZOOM; vous n'avez qu'à suivre les instructions à l'écran.

- On vous demandera à l'écran de cliquer sur REJOINDRE L'AUDIO PAR ORDINATEUR. Cliquez sur ce texte et l'audio (microphone et haut parleur) de votre ordinateur seront activés et en fonction durant cette conférence.
- Vous serez inséré dans la salle d'attente jusqu'à ce que l'appariteur vous donne accès à la conférence. Soyez patients.
- Les micros de tous les participants seront en mode muet dès votre arrivée dans la conférence. On vous demande de garder vos micros fermés durant toute la conférence. SVP n'activez pas vos micros durant la conférence pour éviter tout bruit ambiant.
- À la fin de la conférence, il y aura une période limitée de questions de la part des participants; Pour demander la parole, utilisez la fonction **RÉACTION / LEVER LA MAIN**. **Vous trouverez cette fonction au menu RÉACTION de l'Application ZOOM..**
- L'appariteur sera responsable de la gestion de la période des questions et s'assurera que votre micro est activé lorsque ce sera à votre tour de parler.
- À la fin de la conférence on vous demandera de répondre à un court sondage de satisfaction.

Bonne conférence.

Le Comité des usagers du CSSS de Laval est là pour vous!

Pour nous rejoindre :

Tél. : 450 978-8609

Courriel : [cucssslaval@outlook.com](mailto:cucssslaval@outlook.com)

232-800, boul. Chomedey, Tour A  
Laval (Québec) H7V 3Y4

---

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

## COMITÉ DES USAGERS DU CSSS DE

### LAVAL

Le comité des usagers du CSSS de Laval invite tous les citoyens de Laval à assister à son assemblée générale annuelle qui se tiendra mercredi le 16 juin 2021 de 18 heures 30 à 21 heures.

Cette assemblée s'effectuera par VISIOCONFÉRENCE ZOOM.

**Voici le lien ZOOM pour cette rencontre:**

<https://us02web.zoom.us/j/87062757966?pwd=NDhnYnMwU0dyU1c5TFpuM3h2MTFRUT09>

Veillez conserver ce lien pour accéder à cette rencontre.

À la fin de cette rencontre, le Comité des usagers du CSSS de Laval dévoilera le rapport du sondage de satisfaction des usagers sur les services de prélèvements à Laval. Ce sondage téléphonique a été effectué auprès des usagers par la firme de sondages Infrass Inc. entre le 11 janvier et le 10 février 2021.

Voici l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle:

1. Ouverture de l'assemblée
  2. Vérification du quorum
  3. Présentation des membres actuels du Comité des usagers
  4. Élection d'une présidence d'assemblée
  5. Élection d'un ou une secrétaire d'assemblée
  6. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2020
  8. Présentation du rapport d'activités de 2020-2021
  9. Présentation des états financiers
  10. Présentation des prévisions budgétaires 2021-2022
  11. Élections
  12. Dévoilement des résultats du sondage de satisfaction des usagers sur les Services de prélèvements à Laval
  13. Levée de l'assemblée
-

# NOUS RECHERCHONS DE NOUVEAUX MEMBRES POUR LE COMITÉ DES USAGERS DU CSSS DE LAVAL

.Tel que mentionné dans l'article précédent, le comité d'usagers du CSSS de Laval tiendra son assemblée générale annuelle le 16 juin prochain. À cet effet, le comité des usagers du CSSS de Laval est à la recherche de nouveaux membres pour son comité et de bénévoles.

Si vous avez à cœur le respect des droits des usagers au sein du système de santé et des services sociaux et que vous êtes soucieux de préserver l'accès universel aux services et soins de santé, nous vous invitons à vous joindre à notre comité pour faire la différence.

Nos besoins en bénévolat sont variés : travail de bureau, recherchiste, communication, etc.

Si vous désirez faire du bénévolat au sein de notre organisation, communiquez avec nous et indiquez-nous le type de bénévolat qui vous intéresse :

Téléphone : 450-978-8300

Courriel : [cucssslaval@outlook.com](mailto:cucssslaval@outlook.com)

Si vous désirez devenir membre du comité des usagers du CSSS de Laval, veuillez compléter le formulaire ci-joint et retourner le par courriel ([cucssslaval@outlook.com](mailto:cucssslaval@outlook.com)) au plus tard le 10 juin 2021.

[Cliquez sur ce lien pour télécharger le formulaire de candidature.](#)

Au plaisir de vous retrouver parmi nous.

Pierre Lynch

Président, Comité des usagers du CSSS de Laval

## COVID-19

## ETAT DE LA SITUATION À LAVAL

---

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le site WEB de la Santé Publique de Laval décrivant toutes les mesures mises en place dans le cadre d'une alerte maximale, zone rouge: <http://www.lavalensante.com/covid19/>

Si vous désirez obtenir les données statistiques relatives à la situation de la COVID-19 à Laval, [cliquez ce lien](#)

Si vous désirez de l'information sur la campagne de vaccination de la COVID-19 à Laval, [cliquez ce lien](#)

Si vous désirez des données statistiques sur la situation de la COVID-19 pour l'ensemble de la province, [cliquez ce lien](#)

**Le Comité des usagers du CSSS de Laval vous encourage de respecter scrupuleusement les directives de la Santé Publique par respect envers nos concitoyens et pour le maintien de notre bonne santé.**

## UN SÉRIEUX MANQUE DE RESPECT

Des IPS finissantes qui ont étudié pendant les deux dernières années à temps plein dans notre région se retrouvent à deux semaines de leur stage non rémunéré d'une durée de six mois sans lieu de stage pour terminer leur formation universitaire de deuxième cycle.

Le saviez-vous?

Vous me direz qu'elles ne sont sans doute pas débrouillardes, car toutes les organisations désirent ces super-infirmières. Sachez qu'elles ne peuvent pas trouver leur stage par elles-mêmes, c'est l'université qui fait toutes les démarches, parce que c'est comme ça, c'est la norme, car le milieu dans lequel elles seront des stagiaires doit comporter la supervision constante d'une autre super-infirmière ou d'un médecin et être accrédité par l'université.

Beaucoup d'entre elles cumulent plusieurs années d'expérience aux urgences, aux soins intensifs, dans le grand nord québécois. Elles ont subsisté avec une bourse de 30 000 \$ par année pendant deux années. Elles ont fait des sacrifices à tous les niveaux. Plusieurs sont mères avec des enfants d'âge scolaire.

Pour les remercier de tous leurs efforts, le système leur manque de respect. C'est certain qu'elles ne sont pas des policières, des pompières, des débardeuses là où le syndicat est fort. Les super-infirmières sont des femmes et inconsciemment sans doute on les traite avec peu de respect.

Quel rôle joue le CISSS à cet effet?

À Laval, malgré tout, on fait assez bonne figure. Trois des finissantes qui travaillaient depuis plusieurs années dans l'organisation y feront leurs six mois de stage. Par contre, trois autres qui ont reçu une promesse d'embauche à la fin de leur stage devront *s'exiler* à Gatineau pendant les trois premiers mois. À Gatineau, les loyers sont chers et rares, les chalets déjà loués pour la saison estivale. Vivre à l'hôtel

---

pendant trois mois ? Beaucoup trop cher, question monétaire.

Vous me direz que les IPS actuelles ont probablement été déployées pour la vaccination dans les différents centres et que pour cette raison, elles ne sont pas en mesure d'accompagner une stagiaire, mais cela n'explique pas tout. Est-ce que les bureaux de ressources humaines ont fait le nécessaire deux fois plutôt qu'une pour leur offrir un stage dans leur propre organisation? Pas certaine!

Alors, un bon nombre d'entre elles doivent déménager pendant trois ou six mois à Gatineau à trois semaines d'avis pour terminer leur stage. Où se logeront elles? Il s'agit de votre responsabilité, mesdames ?????

Ah Oui ? Que doivent-elles faire de leurs enfants ? L'allocation ne suffit pas à payer une location mensuelle.

Je vous demande, à titre de membre du comité des usagers, de faire un effort pour demander à toutes vos IPS de bien vouloir prendre en charge toutes celles qui ont eu une promesse d'embauche pour le moins chez vous.

Une conférence zoom avec toutes les IPS de Laval serait peut être une solution afin que trois d'entre elles lèvent la main pour prendre des stagiaires ? Au moment, ou vous lirez ces lignes, elles seront déjà en stage à Gatineau. Pourriez-vous les rapatrier ou voir au moins à ce que cela ne se reproduise plus.

## **C'EST TOUT SIMPLE QUELQUES FOIS...**

**Nous voulons y croire!**

**A quoi?**

**À une victoire sur Covid-19 et tous les petits amis Variants.**

**Comment?**

- En gardant le moral, en suivant à la lettre les consignes sanitaires,
- En acceptant que notre Moi s'efface un peu pour laisser toute la place au NOUS.

Il n'y a pas de secret, aucun gouvernement, ne pourra seul résoudre cette foutue pandémie. Que cela nous plaise ou pas, chacun de nous sommes responsable de l'autre.

Quelle chance, nous sommes au mois de MAI, le mois ou tout fleuri, ou nous plantons des arbres – signe merveilleux de la vie, de l'avenir –

---

Dehors nous y serons non seulement pour la santé mais pour le grand plaisir de prendre un bol d'air frais.

Soyons positifs, il y a tant d'obstacles qui ont déjà été franchis :

- Vaccination offerte très bientôt à tout le monde et même aux ados
- Le taux de popularité de cette campagne de vaccination,
- Déjà le gouvernement québécois allège le couvre-feu à 21h30
- Le gouvernement fédéral envisage d'établir un passeport vaccinal afin de permettre de voyager. C'est une ouverture ...

**Il fait beau, nous pourrions nous promener, aller dans les parcs, profiter de nos terrasses, nos terrains, nos balcons et qui sait prendre un petit verre de rosée!**

**Oui nous voulons davantage mais pour y arriver nous devons nous soumettre à porter nos jolis masques, à respecter une distanciation.**

**Oui c'est difficile mais plus nous accepterons de jouer le jeu plus nous arriverons à retrouver une convivialité, un rapprochement avec les nôtres.**

**C'est tout simple quelque fois.**

**Nicole Provost**

**Membre du Comité des usagers de la Résidence du Bonheur, membre du comité de rédaction de l'Infolettre et membre du CA du CS CSSS de Laval.**

**DEVINETTE**

J'aimerais bien que vous deviniez qui je suis. Je ne travaille pas avec les usagers comme vous tous ici, mais je travaille **pour** les usagers, pour **l'ensemble des usagers**.

Vous me direz que vous aussi vous faites cela depuis très longtemps et vous avez raison de le croire, mais moi, je n'ai pas de formation spécifique comme vous. Je ne fais pas partie de la famille des soins, ni de la famille de l'entretien, ni de la famille des cadres ou des professionnels, mais pourtant, je suis un partenaire à part entière de votre CHSLD, ou de votre Centre jeunesse

---

ou encore de votre milieu hospitalier. Je ne suis pas non plus une bénévoles au sens strict de cette définition. Je travaille même à l'intérieur d'un cadre légal de la Loi sur les Services de santé et des Services sociaux. Les articles 209 à 212 de cette loi sont mes références.

Vous savez, j'ai eu tout un choc en entrant la première fois dans votre établissement. Voir autant de fauteuils roulants, de déambulateurs et de gens aux commandes de ces engins extraterrestres, j'étais dérouté. C'est en venant souvent vous visiter que je me suis approprié les lieux, que j'ai appris mon rôle celui de veiller à ce que les usagers soient traités dans le respect de leur dignité et que l'on reconnaisse leurs droits et libertés.

### **Avez-vous deviné mon identité ? Non, alors continuez.**

J'ai appris votre vocabulaire PAB, ASI, DSI, TS, ergo, physio ainsi que vos définitions de tâches, j'ai appris aussi votre organigramme et je peux me débrouiller avec lui jusqu'au ministère maintenant. Tant de paliers dans cette organisation! J'ai appris des mots nouveaux comme SOMNO, des sigles aussi comme PTI; j'ai appris à vous connaître, je vous écoute autant que les usagers.

Aujourd'hui, je suis leur porte-parole auprès des instances de votre établissement. Je pourrais faire ce même travail dans un centre hospitalier ou ailleurs, mais j'ai choisi de le faire ici car je suis un mandataire d'un usager vivant dans un CHSLD et qu'un jour peut-être ce sera moi ou un être cher qui sera là. Je travaille bénévolement pour tous les usagers présents et futurs et je travaille pour moi aussi, car c'est un privilège de vous côtoyer. J'ai appris à vous connaître et à connaître vos usages mais vous, me connaissez-vous ?

Je travaille à promouvoir l'amélioration des conditions de vie des usagers et au respect de leurs droits. C'est pourquoi je monte des kiosques dans le hall d'entrée, je fais installer des tableaux dans les chambres des résidents, je souligne les marqueurs de temps : Noël, Pâques, fête des Mères, fêtes des Pères; je jase avec les familles, je leur indique comment fonctionne la machine à café, j'aplanis les petites difficultés quotidiennes lorsque je suis au CHSLD, j'assiste à un congrès annuellement afin de mieux connaître les maladies des usagers, entre autres choses. J'assiste également à des réunions avec le conseiller en milieu de vie ou la direction afin de discuter des problématiques reliées aux droits des usagers.

Tout cela ne se fait pas du jour au lendemain, je suis un processus en voie d'amélioration, je suis en formation continue avec vous tous, mais je suis à votre service. Venez me rejoindre, j'ai besoin de vous.

**Qui suis-je ?**

**Laval ed SSSC ud sregasu sed étimoc el  
Le comité des usagers du CSSS de Laval**

# **NOS CONFÉRENCIERS SAVENT**

## **PARLER**

## **ET ÉCRIRE**

Voici quelques suggestions de lecture en provenance de nos conférenciers passés et futurs:

---

**Dr Pascale Brillon sera avec nous au cours de la prochaine année**



**Monsieur Denis Fortier, physiothérapeute sera avec nous en juin et au cours de la prochaine année**

---

Denis Fortier

B. SC. PHT, M. RÉAD., MOPPG



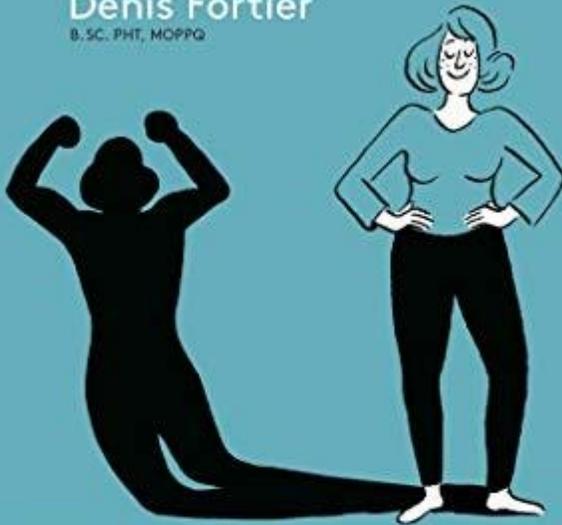
## VA PRENDRE L'AIR!

TOUT SUR LE POUVOIR EXCEPTIONNEL  
DE LA RESPIRATION

TRÉCARRÉ 

Denis Fortier

B. SC. PHT, MOPPG



## C'EST NORMAL, À VOTRE ÂGE ?

ARGUMENTS MUSCLÉS  
POUR PRENDRE VOTRE SANTÉ EN MAIN

TRÉCARRÉ 

Cadeau à offrir à un jeune curieux, œuvre de Olivier Bernard (Le Pharmacien)



## ÂGÉ OU PAS!

Combien de fois avez-vous eu l'impression que l'on vous entend, mais que l'on ne vous écoute pas? Cette sensation de ne pas savoir où aller, que de tourner en rond et

---

d'attendre des réponses...

Je vous comprends, nous y passons tous à un moment ou l'autre. Tout ce que je sais, c'est qu'il y a des mains qui nous sont tendues par des bénévoles empathiques. Le travail d'aider, d'encourager et de bâtir un monde meilleur sont ce qu'ils les encouragent à poursuivre. Il faut y croire et espérer une interaction positive dans leurs démarches.

Le personnel soignant dans les CHSLD, avec cette vocation, est présent. Je sais, ils ne sont pas tous sensibles aux besoins de leurs résidents et ce qui est plus déplorable, c'est la débilisation d'une personne âgée. Ils ne sont plus des enfants. Ils sont des personnes à part entière avec une perte d'autonomie sévère et qui nécessitent des soins, parce qu'ils ne peuvent plus les accomplir eux-mêmes. Imaginez-vous impotent avec certaines de vos facultés qui s'affaiblissent? Difficile de se laver, de manger...et quelqu'un discute avec vous sans comprendre ce que vous ressentez.

Tout un plan que de vieillir en beauté et de se promettre une vie meilleure. Je le souhaite à tout le monde. Nous sommes les prochains ou presque sur la liste des personnes considérées âgées. Tout dépend de notre année de naissance et de l'aide qui nous sera octroyée par notre système de santé. *Tout dépend de l'autre*, de celui qui nous prendra en charge, de ce qui restera de nos capacités physiques et/ou cognitives. Êtes-vous là?

Le comité des usagers de Laval est là pour vous, il se pointe comme un radar et explore ce monde de la santé. Il est un défenseur de nos droits. Nous avons besoin de cette déférence pour prévenir certains problèmes dans nos institutions de Laval. Nous avons besoin d'accroître notre ressource de personnel qualifié. Nous devons encourager nos étudiants(es) à vivre leur passion pour la santé, en leur donnant une chance de poursuivre leurs études parmi nous. Donnons-leur le goût d'habiter près de nous, près de ce qui leur tient à cœur.

Francine Wodarka

Membre du Comité des usagers d CSSS de Laval et proche aidante

## QUIZ

# SOUFFREZ-VOUS D'ÂGISME

Répondez simplement par Vrai ou Faux

1. Toutes les personnes âgées sont pareilles.
  2. Les problèmes de santé sont inévitables quand on prend de l'âge.
  3. Une personne âgée est un quelqu'un de 60 ans et plus.
  4. Mon attitude à l'égard du vieillissement a peu d'influence voire aucune sur ma santé.
  5. Le vieillissement est un obstacle à surmonter pour une vie réussie.
-

6. Les personnes âgées sont un poids pour l'économie, notamment pour les systèmes de santé.
7. L'âgisme c'est avoir une attitude négative ou discriminatoire envers des personnes en raison de leur âge.
8. Je peux faire preuve d'âgisme sans m'en rendre compte
9. On peut lutter contre l'âgisme

**Réponses et explications dans la prochaine infolettre.**

## **Le Comité des usagers du CSSS de Laval**

### **C'est qui? C'est quoi?**

---

**Le Comité des usagers du CSSS de Laval est normalement constitué de 15 membres élus par les usagers du CSSS Laval. Ils se réunissent 9 fois/année. Un comité des officiers se réunit quant à lui 1 fois/mois.**

**Le CU CSSS Laval est actuellement formé des personnes suivantes :**

<b>M. Pierre Lynch</b>	<b>Président</b>
<b>M. Michel Roberge</b>	<b>Premier Vice-président</b>
<b>Mme. Lorraine Simard</b>	<b>Seconde Vice-présidente</b>
<b>M. Yves Debien</b>	<b>Secrétaire / trésorier</b>

---

Mme. Diane Chevalier	Membre
M. Jacques Fournier	Membre
Mme. Marie-Carmelle St-Germain	Membre
Mme. Lucie Fortin	Membre
M. André Hamel	Membre
Mme. Ninon Joseph	Membre
M. Jocelyn Leclair	Membre
Mme. Francine Wodarka	Membre
Mme. Tassia Giannakis	Membre

Notre INFOLETTRE vous a plu?

Vous souhaitez continuer de recevoir notre INFOLETTRE?

L'Infolettre du CU CSSS de Laval vous apparaît utile?

Faites-la suivre à vos parents et amis qui pourront s'abonner.

C'est un service à leur rendre.

Aidez-nous à informer les usagers!

***Le Comité des usagers du CSSS de Laval est là pour vous!***

Pour nous rejoindre :

Tél. : 450-978-8609

Courriel : [cucssslaval@outlook.com](mailto:cucssslaval@outlook.com)

232-800 boul. Chomedey, Tour A, Laval, (Québec), H7V 3Y4

---